

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 24/09/2020

Convoqué le 14/09/2020, le Conseil Syndical de PREVAL s'est réuni au siège du Syndicat, le jeudi 24 septembre 2020 à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur Jacques PRINCE, doyen de l'assemblée.

Date de la convocation : 14/09/2020		
Date d'affichage : 01/10/2020		
Nombre de membres : 33	Nombre de présents : 29	Nombre de pouvoirs : 0

➤ **Présents avec voix délibérative :**

❖ **Membres titulaires :**

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

M. Jacques PRINCE
M. Didier CHAUVIN
Mme Valérie JACQUET
M. Raphaël CHARMIER
M. Lionel MALFROY
Mme Laurence INVERNIZZI

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. Daniel PRIEUR
M. Paul RUCHET
M. Jean-Louis TRUCHE

Communauté de Communes du Val de Morteau :

M. Bernard JACQUET
M. Jean-Noël CUENOT
Mme Catherine ROGNON
M. Cédric BOLE

SMCOM :

M. Christian VALLET
Mme Elisabeth VIENNET
M. Claude COURVOISIER
M. Eric LIEGON

Communauté de Communes du Pays de Maïche :

M. Constant CUCHE
M. Dominique BERNARD
M. Martial CORDIER
M. Bertrand LOUVET

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs :

M. Claude GINDRE
M. Jean-Luc BARNOUX
Mme Jeannine ROBBE
M. Ludovic MIROUDOT

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Bernard PRETOT
M. Jean-Marc LERAT

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

M. Benoît CIRESA
M. Roland DOURIAUX

❖ **Membres suppléants (ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire) : 1**

M. Benoît BOUCHARD remplace M. François CUCHEROUSET

❖ **Membres ayant donné pouvoir : 0**

❖ **Excusés :**

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. Pierre-François BERNARD
M. François CUCHEROUSET

Communauté de Communes du Val de Morteau :

Mme Claire REYMOND BALANCHE

❖ **Absents :**

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

Mme Sylvie LE HIR

➤ **Présents sans voix délibérative :**

M. Fabrice BRUILLARD
M. Laurent VUILLEMIN
Mme Garence DONIER
Mme Martine DREZET
Mme Marielle HENRIET
M. Jean-Yves MEUTERLOS

Diffusion :

- membres titulaires et suppléants,
- Président(e)s des adhérents,
- Directeurs (rices) des services techniques des adhérents,
- services techniques des adhérents,
- agents PREVAL et SMCOM,
- conseillers municipaux du territoire,
- public.



ORDRE DU JOUR

- ✚ Préambule
- ✚ Election du Président
- ✚ Détermination du nombre vice-Présidents
- ✚ Proposition organisation institutionnelle de PREVAL
- ✚ Election des vice-Présidents
- ✚ Charte de l'Elu Local
- ✚ Désignation des membres du bureau de PREVAL
- ✚ Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- ✚ Désignation des membres de la Commission des marchés en procédure adaptée (MAPA)
- ✚ Proposition Commissions Syndicales
- ✚ Délégation de pouvoir/attribution Président
- ✚ Présentation de la délégation de suppléance
- ✚ Présentation délégation de fonctions aux vice-Présidents
- ✚ Présentation de la délégation de signature DGS
- ✚ Indemnités Président et vice-Présidents
- ✚ Institution des frais de déplacements en application de l'article 5211-13 du CGCT
- ✚ Présentation e-convocations.com
- ✚ Divers

Monsieur le Président	Désignation du secrétaire de séance : <u>Monsieur Constant CUCHE</u>
Monsieur le Doyen	Adoption de l'ordre du jour Pour : 29 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Doyen	1- Election du Président Monsieur Claude GINDRE : 26 voix Monsieur Cédric BOLE : 1 voix Monsieur Lionel Malfroy : 1 Nombre de bulletin blanc : 1
Monsieur le Président	2- Détermination du nombre de Vice-Présidents Pour : 29 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	3- Election des Vice-Présidents <u>1er Vice-Président :</u> Monsieur Constant CUCHE : 29 voix Nombre de bulletin blanc : 1 <u>2ème Vice-Président :</u> Monsieur Lionel Malfroy : 28 voix Monsieur Christian Vallet : 1 voix Nombre de bulletin blanc : 1 <u>3ème Vice-Président :</u> Monsieur Pierre-François Bernard : 28 voix Monsieur Benoît Ciresa : 1 voix Nombre de bulletin blanc : 1 <u>4ème Vice-Président :</u> Monsieur Bernard Jacquet : 23 voix Monsieur Ludovic Miroudot : 5 voix Nombre de bulletin blanc : 1



	<p><u>5^{ème} Vice-Président :</u> Monsieur Benoît CIRESA : 27 voix Nombre de bulletin blanc : 2</p>
Monsieur le Président	<p>4- Désignation membres du bureau</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>5- Composition CAO et MAPA</p> <p>Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>6- Délégation de pouvoir au Président</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>7- Délégation de suppléance</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le 1 ^{ER} Vice-Président	<p>8- Indemnités Président</p> <p>Pour : 26 Contre : 0 Abstentions : 1 Adopté à l'unanimité</p>
Monsieur le Président	<p>9- Indemnités Vice-Présidents</p> <p>Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité</p>



Monsieur le Président	10- Frais de déplacement délégués Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
-----------------------	---

Conformément à l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu du Conseil Syndical est affiché au siège du Syndicat à Pontarlier sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.

Le Président,



Claude GINDRE